

ACTION URGENTE

SOUDAN. UN JOURNALISTE HARCELÉ

Faisal Mohammed Salih, éminent journaliste et chroniqueur soudanais arrêté par le Service de sécurité nationale (NSS), a été relâché le 8 mai 2012. Cependant, il a depuis été interpellé et libéré à plusieurs reprises. Il est actuellement en liberté mais il risque d'être accusé de nouvelles infractions en rapport avec ses articles.

Le 19 avril 2012, **Faisal Mohammed Salih** a accordé un entretien à Al Jazira ; le NSS l'a interrogé à ce sujet le 25 avril. Pendant les 13 jours qui ont suivi, on lui a demandé de venir tous les jours dans les locaux du NSS, mais il n'a jamais été questionné davantage. Le 8 mai dernier, il n'a pas fait le déplacement ; il a alors été interpellé chez lui à Khartoum par des agents du NSS.

Cet homme a été placé en détention au secret le même jour dans les locaux du NSS à Khartoum-Nord, où il est resté 12 heures sans manger ni boire. Il a été remis en liberté dans la soirée avec la consigne de revenir le lendemain, ce qu'il a refusé. Il a de nouveau été appréhendé chez lui le 9 mai. Pendant cette deuxième détention, le NSS lui a demandé de signer un document indiquant qu'il devait se rendre dans les locaux de l'agence le jour suivant, ce qu'il a également refusé.

Le 15 mai, Faisal Mohammed Salih a été arrêté une nouvelle fois et déféré devant le procureur pour crimes contre l'État. Il a été informé qu'il était accusé de nouvelles infractions pour « ne pas avoir respecté l'ordre donné par un fonctionnaire », en vertu de l'article 94 du Code pénal de 1991, en raison de son refus de signer l'ordre du NSS.

Ces nouveaux chefs d'inculpation s'ajoutent à celui de diffamation, dû à un article que cet homme a rédigé en mars 2011 au sujet de Safia Ishaag, violée en détention par des agents du NSS. Lorsque Faisal Mohammed Salih était incarcéré, Amnesty International le considérait comme un prisonnier d'opinion, détenu uniquement pour avoir exercé son droit à la liberté d'expression.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités à abandonner toutes les charges pesant sur Faisal Mohammed Salih ;
- demandez-leur de mettre fin au harcèlement dont cet homme fait l'objet ;
- engagez-les à cesser de harceler les journalistes et les militants pacifiques, et à honorer leur engagement à respecter la liberté d'expression, consacrée par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, auquel le Soudan est partie.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 29 JUIN 2012 À :

Président du Soudan
Omar Hassan Ahmad al-Bashir
Office of The President
People's Palace, PO Box 281
Khartoum, Soudan
Courriel : info@sudan.gov.sd
Formule d'appel : *Your Excellency, /*
Monsieur le Président,

Ministre de la Justice
Mohammed Bushara Dousa
Ministry of Justice
PO Box 302, Al Nil Avenue
Khartoum, Soudan
Formule d'appel : *Your Excellency, /*
Monsieur le Ministre,

Copies à :
Ministre de l'Intérieur
Ibrahim Mohamed Hamed
Ministry of Interior
P.O. Box 873, Khartoum, Soudan
Courriel : mut@isoc.sd
Formule d'appel : *Your Excellency, /*
Monsieur le Ministre,

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Soudan dans votre pays (adresse/s à compléter) :

nom(s), adresse(s), n° de fax, courriel, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 129/12. Pour plus d'informations : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/AFR54/017/2012/fr>.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

SOUDAN. UN JOURNALISTE HARCELÉ

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Faisal Mohammed Salih, éminent journaliste soudanais, est également le directeur de Teeba Press, une ONG spécialisée dans la formation des journalistes. Au cours des 10 dernières années, il a écrit de nombreux articles sur le Soudan, notamment dans Al Akhbar, Al Adwa et Al Shahid. En mars 2011, il a été accusé de diffamation et d'atteinte à la réputation du NSS parce qu'il avait dénoncé le viol de la militante Safia Ishaag par des agents de ce service.

Les autorités soudanaises ont recours à un grand nombre de nouvelles stratégies pour réduire les journalistes du pays au silence dans le cadre de la répression qu'elles exercent depuis janvier 2011 et le début des soulèvements en Afrique du Nord, a déclaré Amnesty International dans un nouveau document diffusé à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse.

Intitulé La dissidence réduite au silence. Les restrictions à la liberté d'expression et à la liberté d'opinion persistent au Soudan, ce document décrit la manière dont les autorités censurent la presse, notamment en confisquant des journaux après impression, en empêchant les marchands de les vendre, ou encore en inculquant les journalistes et les rédacteurs de charges fallacieuses.

Nom : Faisal Mohammed Salih (ou Faisal Mohammed Saleh)

Genre : homme

Action complémentaire sur l'AU 129/12, AFR 54/021/2012, 18 mai 2012

AMNESTY
INTERNATIONAL

